



RÉSUMÉ

RÉSUMÉ est une publication qui rend compte des décisions prises par les membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

RÉSUMÉ is a publication that reports the decisions made by the members of the Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Réunions régulières
14 septembre et 19 octobre 2017
2017-2018, N° 1

Services aux commissions scolaires

Système d'achat coopératif

Rapport 2017 et adoption des catégories de produits et service pour 2018-2019

Le rapport 2017 du Système d'achats coopératif a été adopté par les membres du Comité de gestion et il est disponible sur le site Web du Comité de gestion. Il présente le bilan des activités ainsi qu'une description des achats prévus pour 2017-2018. Les économies anticipées sont de plus de 2,5 millions de dollars.

Les 15 catégories de produits ou de services offerts pour 2018-2019 sont : papier d'impression, papier hygiénique et papier essuie-mains, sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire, filtres à air, fournitures de micro-informatique, enveloppes, mazout, fournitures de bureau, fournitures d'arts plastiques, matériel et équipements de sport, fournitures de robotique pédagogique, fournitures de jeux éducatifs et de sociétés et agences de voyages.

Les organismes participants sont invités à indiquer au Comité de gestion leur intention d'adhérer au Système d'achats coopératif pour l'ensemble ou certaines des catégories de produits ou service avant le 31 janvier 2018.

Les membres du Comité de gestion ont fixé des frais de participation pour les organismes autres que les commissions scolaires qui participeront au regroupement d'achats pour l'année 2018-2019.

Adhésion du Comité de gestion pour 2018-2019

Les membres ont adopté l'adhésion du Comité de gestion au Système d'achats coopératif en 2018-2019 pour les neuf catégories suivantes : papier d'impression, papier hygiénique et papier essuie-mains, sacs à ordures, lampes et ballasts, fournitures et produits chimiques d'entretien sanitaire, filtres à air, fournitures de micro-informatique, fournitures de bureau et enveloppes.

Modification à la Politique du système d'achats coopératif – consultation

Les membres du Comité de gestion ont accepté de consulter les commissions scolaires de l'île de Montréal pour modifier la Politique du SAC. La modification proposée a pour effet de devancer de huit mois la décision des commissions scolaires d'adhérer aux catégories de produit.

Régime de gestion des risques

Rapport annuel 2016-2017

Le rapport annuel du Régime de gestion des risques pour l'exercice se terminant au 30 juin 2017 a été approuvé par les membres du Comité de gestion et il est disponible sur le site Web du Comité de gestion. Il présente le bilan des activités et le fonctionnement du régime dont la performance demeure très positive. Ce régime procure des économies de primes d'assurance estimées à 642 277 \$.

Ce régime d'autoassurance a pour but d'assurer la responsabilité civile extracontractuelle et couvre également les frais d'une police particulière pour les voyages étudiants à l'étranger des cinq commissions scolaires de l'île de Montréal.



Gestion de trésorerie

Résultats de l'exercice 2016-2017

La gestion centralisée de la trésorerie des commissions scolaires de l'île de Montréal a permis de réaliser des économies d'intérêts de plus de 1,5 million de dollars en 2016-2017. Le volume d'interventions sur les marchés a totalisé 159,3 milliards de dollars durant 2016-2017 comparé à 236,7 milliards de dollars l'année précédente.

Taxes scolaires

Statistiques des activités des mois de juillet et août 2017

Le Comité de gestion a posté 525 870 comptes de taxe scolaire le 30 juin 2017, totalisant 500 millions de dollars. Il a reçu 13 721 appels téléphoniques et 1 822 courriels concernant la taxe scolaire au cours des mois de juillet et août.

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de la taxe scolaire

Les membres du Comité de gestion ont mandaté la directrice générale pour procéder à la vente en justice des immeubles des contribuables en défaut de paiement de la taxe scolaire, sous réserve de ceux pour lesquels les paiements seront reçus d'ici leur vente respective.

La liste des immeubles à vendre sera publiée dans Le journal de Montréal les 4, 12 et 18 novembre 2017. La vente aura lieu le 6 décembre 2017.

Administration

États financiers au 30 juin 2017

Les membres du Comité de gestion ont adopté les États financiers au 30 juin 2017. Le Comité de gestion a clôturé l'exercice financier 2016-2017 avec un excédent de 1,8 million de dollars et un excédent accumulé au 30 juin 2017 de 15,5 millions de dollars.

Ressources informationnelles - Bilan des réalisations 2016-2017 et plan triennal 2019 à 2021

Les membres du Comité de gestion ont adopté la reddition de compte en matière de ressources informationnelles préparée en conformité avec la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*. Ce document incluait les réalisations 2016-2017, les objectifs 2017-2018 et le plan triennal de 2019 à 2021.

Gouvernance

Désignation de membres au Comité de gestion

La Commission scolaire de Montréal a désigné Monsieur Khokon Maniruzzaman pour siéger au Comité de gestion à titre de membre substitut.

Établissement de la rémunération des membres du Comité de gestion – année 2017-2018

Le décret concernant le montant annuel maximal de la rémunération des commissaires ayant été adopté par le gouvernement le 4 juillet 2017, les membres ont adopté le partage de cette enveloppe qui fixe leur rémunération.

Orientations et priorités des gestionnaires du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal – année scolaire 2017-2018

En septembre dernier, les membres du Comité de gestion ont approuvé les orientations et priorités des gestionnaires pour l'année scolaire 2017-2018.

Délégation de pouvoirs au directeur général relativement à l'administration générale et au bon fonctionnement des activités du Comité de gestion – Règlement n° 20

Les membres ont accepté de modifier la délégation de pouvoir à la directrice générale pour en augmenter l'étendue dans les situations reliées à l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements.

Source de renseignement :

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal

Pour information :

Hélène Meagher
Directrice générale
514 384-1830, poste 2111